

TABLEAU C1 – PLAN DE COURS-CADRE

Ce document doit décrire brièvement le contenu du cours, les objectifs, les méthodes pédagogiques et l'évaluation.

SIGLE	SVS 6502
NOMBRE DE CRÉDITS	3
TITRE LONG	Fondements théoriques du travail social
TITRE COURT	

1. CONTENU DU COURS

Descripteur : *Examen critique des théories liées à la pratique du travail social. Grandes théories des sciences humaines et sociales, changement des sociétés contemporaines et enjeux pour l'intervention en travail social.*

(Voir Thèmes à couvrir)

2. OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Permettre aux étudiant(e)s de se situer personnellement dans les rapports entre théorie, recherche et intervention en tant que lieux de production de la connaissance et de vérification de la théorie;
- Comprendre le caractère normatif des théories et des pratiques d'intervention entendues comme des « construits sociaux » dans le temps et dans l'espace;
- Soutenir une réflexion critique sur les différentes théories en travail social.
- Comprendre la nature épistémologique du développement de la connaissance en sciences sociales et plus particulièrement en travail social;
- Identifier les composantes théoriques et idéologiques des méthodes d'intervention ou de recherche dans le contexte paradigmatique et social où elles se situent;
- Saisir la problématique du choix théorique dans le cadre du mémoire/stage.
- Explorer différents cadres théoriques pour la réalisation du mémoire et de l'intervention.

3. THÈMES À COUVRIR

- Usages des théories en travail social;
- Définitions : paradigme; théorie; approche; modèle;
- Théories psychodynamiques et développementales;
- Théories béhavioristes;
- Théories fonctionnalistes et de l'ordre social;
- Théories du conflit social;
- Théories interactionnistes;
- Théories systémiques et écologiques;
- Théories de la reconnaissance;
- Nouvelles conceptions théoriques de l'individu.

4. PRINCIPALES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

À titre de *séminaire*, le déroulement optimal de ce cours exige la pleine participation des étudiant.e.s.

Les activités d'enseignement sont variées, comprenant notamment :

- Exposés magistraux;
- Lectures obligatoires et préparatoires;
- Discussions en groupe

5. DÉMARCHE ÉVALUATIVE ET PONDÉRATION (*à titre indicatif seulement*)

Présentations orales; travaux individuels; travaux de groupe; examen maison